MINISTERE DE L'EMPLOI
TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE
RECEPTION COURRIER
Reçu le : 08 MARS 2023
N°Enreg. : 9243
Signature : [signature]

Ministère des Mines
CABINET DU MINISTRE
SERVICE COURRIER
Courrier reçu le : 08 MAR 2023
Sous le N° : 2888 Heure : 14h02
Signature : KATENDE

刚果（金）中资矿业企业协会

Union des Sociétés Minières aux Capitaux Chinois en RDC

USMCC

08 MARS 2023
LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES
RECAMINES

Kinshasa, le 5 mars 2023

République Démocratique du Congo
PRIMATURE
Courrier reçu : 08 MARS 2023
Sous le n° : 07215
Heure : 08:47
Paraphe :

MINISTERE DES FINANCES - CABINET
A23-08564
08/03/2023 09:31

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le président de l'Assemblée Nationale
  (Avec l'expression de notre très haute considération)
  Palais du Peuple
- Son Excellence Monsieur le président du Sénat
  (Avec l'expression de notre très haute considération)
  Palais du Peuple
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
  (Avec l'expression de notre très haute considération)
  Primature
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures et Travaux publics
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances
- Son Excellence Madame la Ministre des Mines
- Son Excellence Madame la Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur
- Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Pilotage, de Coordination et de Suivi des Conventions de Collaboration signées entre la République Démocratique du Congo et les partenaires privés
- Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo
- Monsieur le Directeur Général de la Générale des Carrières et des Mines S.A

(Tous) à Kinshasa/Gombe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER
Réçu le : 08 MARS 2023
N° : ..... Par : .....

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE
Courrier reçu, le : 08 MAR 2023
Sous le n° : 0638
Heure : 9h45
Paraphe : ROGER

FEC 8/3/23
Fédération des Entreprises du Congo
B.P 7247 KINSHASA I

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
« A.P.C.S.C »
AGENCE DE PILOTAGE DE COORDINATION ET DE SUIVI DES CONVENTIONS DE COLLABORATION
DATE REÇUE : 08/03/23
N° : 0119 HEURE : 11h44
SIGNATURE : [signature]

ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT
SECRETARIAT
N° d'Enreg. : 26896
Exp. : 08 MARS 2023
Heure : 10h21
Signature : [signature]

SENAT
CABINET DU PRESIDENT
RECEPTION COURRIER
Reçu le : 08 MARS 2023
N° d'Enreg. : 01248
Date : 10h30
Signature :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CABINET DU MINISTRE D'ETAT DES ITP
COURRIER REÇU
Date : 08 MARS 2023 Heure : 11h35
N° : 1911
Agent : [signature]
Signature : [signature]

刚果（金）中资矿业企业协会

Union des Sociétés Minières aux Capitaux Chinois en RDC

USMCC

À Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO
Président de la République Démocratique du Congo
(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)
Palais de la Nation

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous, Union des Sociétés Minières aux Capitaux Chinois (USMCC) en République Démocratique du Congo, avons le grand honneur d'adresser par la présente lettre à Votre Excellence nos respectueux hommages et sincères salutations.

Créée en 2017, l'USMCC a toujours demandé à ses membres d'opérer leurs affaires en vertu de la législation de la RDC, de coopérer activement avec le gouvernement congolais, de payer les taxes et les impôts conformément aux lois et règlements congolais et de remplir leurs responsabilités sociales. À ce jour, l'USMCC compte 42 membres, dont 25 sociétés minières et 17 sociétés de services miniers. En 2022, nous avons produit plus de 1,850,000 tonnes de cuivre et plus de 85,000 tonnes de cobalt, représentant respectivement 80 % et 76 % de la production nationale de la RDC, et avons payé plus de 3 milliards de dollars américains au trésor public et créé plus de 60,000 postes d'emploi au total.

Nous sommes heureux de constater que depuis votre prise de fonction, Excellence Monsieur le Président de la République, vous avez œuvré à maintenir la stabilité de l'État, à développer l'économie, à améliorer le climat des affaires et à attirer énergiquement les investissements étrangers vers la RDC. Grâce au soutien et à l'impulsion de Votre Excellence, la Présidence de la RDC a mis en place la Cellule Climat des Affaires (CCA) qui a lancé le Baromètre National du Climat des Affaires (BNCA). En tant que

les plus grands investisseurs étrangers en RDC, les entreprises aux capitaux chinois se sont engagées à soutenir activement les efforts du gouvernement congolais pour améliorer le climat des affaires. Elles sont disposées à prendre des mesures effectives pour développer davantage la coopération mutuellement bénéfique et gagnant-gagnant, à apporter une contribution tangible et palpable au développement économique et à l'amélioration du climat des affaires de la RDC. En même temps, nous souhaitions que Votre Excellence et le gouvernement congolais pourriez tenir compte davantage de nos revendications et protéger effectivement nos droits et intérêts légitimes.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Le 15 février 2023, l'Inspection Générale des Finances de la RDC a publié un rapport sur la Convention de Collaboration sino-congolaise (Contrat chinois), ce qui est profondément choquant et regrettable pour nous. Nous avons constaté que ce rapport porte de nombreuses accusations sans fondement contre les entreprises chinoises sans évoquer aucun des avantages que le Contrat chinois a offerts à la partie congolaise tels que l'aide apportée à la RDC pour surmonter ses difficultés financières, la promotion du retour des investisseurs internationaux en RDC, l'augmentation considérable de la capacité congolaise de production minière, l'implantation sur un marché stratégique qu'est la Chine, les importants dividendes payés à la partie congolaise, la création de nombreux emplois locaux et la construction d'une grande quantité d'infrastructures. Par ailleurs, la publication de ce rapport a suscité un énorme tapage médiatique, ce qui a non seulement porté atteinte à l'ambiance amicale de la coopération sino-congolaise et gravement terni l'image des entreprises chinoises, mais aussi ébranlé la confiance de nos sociétés membres dans leurs investissements en RDC.

Du fait de la publication d'un tel rapport par une institution publique d'un pays ami qu'est la RDC, nous ne saurions nous empêcher de nous inquiéter profondément de la détérioration du

climat des affaires en RDC. En effet, les membres de l'USMCC ont tous signé des accords de coopération sous différentes formes avec leurs partenaires congolais de manière à promouvoir la coopération mutuellement bénéfique et gagnant-gagnant. Ainsi, nous ne comprenons point pourquoi la partie congolaise demande de renégocier le Contrat chinois. Désormais, nous doutons collectivement de façon sérieuse si le gouvernement congolais continue de respecter l'esprit du contrat, de garantir la cohérence de ses politiques et de remplir les responsabilités et les obligations définies par les accords signés. Et nous sommes convaincus que tous les investisseurs chinois partagent notre point de vue.

Nous avons également remarqué que la Commission ad hoc instituée sur instruction de la Présidence, faisant fi des stipulations des accords concernés et des pratiques internationales du secteur minier, a exigé à la société TFM de payer des milliards de dollars américains comme royalties de réserves additionnelles en fonction du volume de minerais (non de métal). Cette Commission a eu recours au pouvoir public pour exercer la pression sur CMOC, actionnaire majoritaire de TFM, voire nommé un administrateur provisoire à travers un tribunal local, troublant ainsi les activités quotidiennes de la société. De plus, la DGDA de la RDC a suspendu les exportations de TFM depuis presque huit mois sans aucun avis officiel, ce qui a entraîné la rupture des flux de trésorerie et conduirait à un arrêt de production de l'entreprise. La pression extrême imposée par la partie congolaise sur TFM a rendu toutes les sociétés minières inquiètes voire effrayées.

D'ailleurs, nous nous permettons de porter à la connaissance de Votre Excellence les problèmes et difficultés auxquels nous sommes confrontés.

Premièrement, nos membres sont toujours soumis aux divers contrôles menés par les autorités minières, les autorités fiscales, les douanes, les partenaires et même le Parlement congolais. Parfois, même s'ils n'ont aucune raison ni aucune preuve d'infraction, ils nous imposent des amendes au montant

astronomique.

Deuxièmement, les autorités fiscales congolaises ne calculent pas les impôts, dont celui sur les profits excédentaires (ISPE), en vertu de la législation congolaise et aux normes uniques et nous imposent d'immenses frais de « redressement fiscal » ou des amendes administratives non fondés et non justifiés.

Troisièmement, certains agents des services congolais tels que la DGI, la DGDA et la BCC, abusent de leur pouvoir en appliquant arbitrairement la loi, en pratiquant le blocage des comptes bancaires, la suspension des licences d'importation et d'exportation ou en ordonnant la saisie et le transfert arbitraire des propriétés des entreprises, ce qui nous a causé de nombreuses difficultés dans les activités et d'énormes pertes financières. Voilà rien que quelques exemples.

En ce qui concerne les litiges impliquant la SICOMINES et TFM, nous encourageons les sociétés membres à résoudre les différends par le biais d'une concertation amicale avec un maximum de sincérité et de bonne volonté. Mais en même temps, nous sommes résolus à les soutenir dans la défense de leurs droits et intérêts légitimes par des moyens légaux si nécessaire.

En conclusion, les entreprises minières aux capitaux chinois sont des acteurs clé pour l'économie congolaise et bâtisseurs cruciaux de la coopération gagnant-gagnant entre la Chine et la RDC. Nos entreprises sont non seulement chinoises, mais aussi et surtout congolaises. Notre développement est étroitement lié à la prospérité et à la stabilité de la RDC, ainsi qu'au bonheur et au bien-être du peuple congolais. Nous sommes disposés à continuer à soutenir la gouvernance de Votre Excellence et du gouvernement congolais, à respecter les lois et règlements congolais, à assumer activement nos responsabilités sociales et à contribuer au redressement de l'industrie minière congolaise et à la modernisation industrielle de la RDC. Nous vous sollicitions sincèrement de prêter attention aux nombreuses difficultés rencontrées par les entreprises minières aux capitaux chinois,

d'instruire les services compétents du gouvernement congolais de renouer le dialogue avec les entreprises chinoises, afin d'améliorer la compréhension mutuelle, de se conformer aux pratiques internationales et aux divers accords de collaboration signés, de régler adéquatement les divergences et d'aider les entreprises à résoudre leurs problèmes afin de mieux réaliser le développement commun.

Nous vous prions d'agréer, **Excellence Monsieur le Président de la République**, l'expression de notre plus haute considération et de notre plus profond respect.

Union des Sociétés Minières aux Capitaux Chinois en RDC

M. GONG QINGGUO